

REGLEMENT INTERIEUR, LOCATION SALLE DES FETES

1/ La salle des fêtes de Baneuil est mise à disposition, en bon état de fonctionnement et de propreté: un état des lieux contradictoire sera signé à la remise des clefs.

2/ La salle des fêtes devra être rendue dans le même état.

- Chaises et tables propres et empilées.
- Bar et meubles réfrigérants, meubles de rangements, vaisselles, nettoyés.
- Cuisine et tous appareils (gazinière, lave vaisselle, évier, plan de travail ...) et W.C intérieurs, propres.
- Scène débarrassée et balayée.
- Piste de danse propre.
- Extincteurs intacts

3/ Le nettoyage à grande eau est à la charge de la mairie, mais le sol doit être balayé, et les taches importantes nettoyées (boue, vin, débris d'aliments).

4/ Les Associations Baneuillaises bénéficiant d'une gratuité, laisseront la salle entièrement nettoyée à grande eau, le matériel nécessaire sera mis à leur disposition à la remise des clefs.

5/ Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux, y compris et surtout sur la scène, dans les coulisses et les W.C intérieurs.

6/ Les extincteurs ne devront pas être déplacés ni utilisés sans raison.

7/ Les stores et les rideaux de scène sont à manipuler avec précaution par des adultes.

8/ Il est formellement interdit de modifier les installations électriques et d'effectuer des branchements volants à partir du tableau électrique.

9/ Il est formellement interdit d'utiliser du matériel de cuisine électrique ou à gaz hors de l'endroit prévu à cet effet.

10/ Les ordures devront être triées: verre dans le conteneur spécifique et autres déchets dans les sacs noirs, portés dans le conteneur à côté des W.C extérieurs. Ne jamais brûler de déchets!

11/ Lors de votre départ, vous devez vérifier l'extinction de toutes les lumières, la fermeture de toutes les portes et baisser tous les volets roulants.

Composition d'un lot de vaisselle de 50 couverts

50 assiettes creuses	quantité maxi	240	Tarifs 15 Euros par lot de 50
50 assiettes plates	quantité maxi	172	
50 verres à pieds	quantité maxi	120	
50 flûtes à champagne	quantité maxi	101	
50 fourchettes	quantité maxi	282	
50 cuillères	quantité maxi	248	
50 couteaux	quantité maxi	282	
50 cuillères à café	quantité maxi	231	
50 tasses à café	quantité maxi	164	
26 salières, 25 poivrières, 2 carafes, 10 pichets			

Tarif location salle des fêtes

Habitants de Baneuil, pour usage personnel. Ce tarif ne sera accordé qu'une fois par an et par foyer. La deuxième location sera de 150 €	50 €
Particuliers hors commune	250 €
Associations extérieures à la commune proposant des actions culturelles ou sportives sur Baneuil («AJMR», «CEPEB», «Marcheurs de la vallée», «Pesqueyroux», «Sport pour tous», Association paroissiale.	gratuit
Associations ayant leur siège dans la commune.	gratuit
Autres associations extérieures à la commune.	150 €